

**CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE POUR
L'ACCELERATION DE LA REDUCTION DE LA
MORTALITE MATERNELLE EN AFRIQUE (CARMMA)**

Discours de :

Monsieur Ousmane KONE

Ministre de la Santé et de l'hygiène Publique

- **Samedi 21 décembre 2013 à 9 heures**
- **Centre International des Conférences de Bamako**

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur les membres du cabinet,

Monsieur le Maire de la Commune III du District de Bamako,

Mesdames et Messieurs les Chefs des services centraux,

Monsieur le Représentant de l'OMS au Mali,

Monsieur le Représentant de l'UNICEF au Mali,

Monsieur le Représentant de l'UNFPA au Mali,

Mesdames et messieurs de la presse publique et privée,

Mesdames et Messieurs en vos rangs et qualités respectifs

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La grossesse et l'accouchement, au lieu d'être des événements heureux, demeurent des cauchemars qui finissent par coûter de nombreuses vies de mères et de nouveau-nés de part le monde.

En effet, selon le rapport de l'OMS sur la santé dans le monde - publié en 2008- environ **358 000 décès maternels** sont enregistrés chaque année dans le monde dont **99%** dans les pays en développement, et **20%** pour Afrique de l'Ouest et du Centre.

Chaque année, **1500 femmes meurent de complications** liées à la grossesse ou à l'accouchement, **18 millions d'avortements** sont pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité dans les pays en développement, entraînant **70 000 décès maternels**. Aussi, chaque année, **11 millions d'enfants de moins de 5 ans perdent la vie** dans le monde dont **98% dans les pays en voie de développement**.

Parmi ces décès, ceux des enfants africains représentent une proportion anormalement élevée. **23 des 24 pays** qui enregistrent un taux de mortalité infantile de **plus de 100 pour 1000 naissances vivantes se trouvent en Afrique**.

En d'autres termes, les décès maternels, néonataux et infantiles constituent encore de nos jours un véritable problème de santé publique et un lourd fardeau supporté en grande partie par nos pays.

Cette situation hypothèque de façon effroyable nos efforts de développement.

Aujourd'hui, alors que le monde dispose plus que jamais de moyens techniques et technologiques performants. Il est inadmissible que les

femmes et leurs bébés payent un si lourd tribut à la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

La prise de conscience suscitée par cette situation à l'échelle mondiale, s'est traduite dans les Objectifs 4 et 5 du Millénaire pour le Développement qui se proposent de réduire d'ici à 2015, les mortalités des enfants de 0 à 5 ans et celle des mères respectivement **de 2/3 et de 3/4 par rapport à leur niveau de 1990.**

C'est dans ce même esprit que s'inscrit l'adoption par les Epouses des Chefs d'Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre lors du forum de Bamako des 7 et 8 Mai 2001 d'une déclaration dite "Vision 2010" qui consistait à réduire de 50% la mortalité maternelle et néonatale et du tiers la morbidité maternelle et néonatale d'ici 2010 par rapport à son niveau de 2001 dans chacun des pays membres.

Il s'agit, bien sûr là, d'objectifs très ambitieux.

Pour ce qui est de notre pays le Mali, **le taux de mortalité maternelle est passé de 582 à 464 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2001 et 2006**, selon les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS IV). Sur la même période, les **taux de mortalité néonatale et infantile** sont passés respectivement de **57 à 46 et de 113 à 96 pour mille naissances vivantes.**

Au Mali, les efforts en matière de réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile ont été constants et soutenus. En témoignent l'organisation de la référence dans 85% des districts sanitaires, la gratuité de la césarienne, et la gratuité des CTA pour les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans. Toutes ces initiatives devraient contribuer à réduire de façon significative les taux élevés de mortalité et de morbidité maternelles, néonatales et infantiles. Il faut noter cependant que les données du Système Local d'Information Sanitaire 2012 montrent que les taux d'utilisation des services de santé restent encore faibles et que davantage d'effort doit être déployé pour

améliorer ces indicateurs.

Mesdames, Messieurs,

Les stratégies de réduction de la mortalité maternelle et néonatale sont aujourd'hui connues. Elles se fondent entre autres sur :

- l'augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité aux services de santé maternelle, néonatale et infantile de qualité y compris la planification familiale ;
- le plaidoyer pour une augmentation de l'engagement des décideurs, des communautés et des ressources (financières, humaines, matérielles) pour la santé maternelle, néonatale et infantile;

Malgré les efforts déployés et les actions menées, il apparaît que la grande majorité des pays de l'Afrique subsaharienne n'atteindront pas les OMD 4 et 5.

C'est donc conscient du retard pris par notre continent par rapport à l'atteinte des OMD, que les Ministres en charge de la santé des pays de l'Union Africaine réunis à Addis Abeba en mai 2009 ont lancé une initiative dénommée « Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA)».

L'objectif principal de la CARMMA est d'accélérer la disponibilité et l'utilisation des services de santé de qualité universellement accessibles, y compris ceux liés à la santé génésique et sexuelle, qui sont essentiels pour la réduction de la mortalité maternelle.

A deux ans de 2015, date butoir pour l'évaluation du niveau d'atteinte des OMD, des efforts importants sont indispensables pour accélérer les progrès en matière de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

La CARMMA a plaidé pour l'intensification des actions et a lancé un appel à tous les acteurs et partenaires à fédérer les énergies afin de permettre à nos pays de consolider les acquis et de réaliser de nouveaux progrès qui nous permettront de présenter un bilan positif au rendez-vous de 2015.

La cérémonie qui nous réunit ce matin s'inscrit dans ce cadre et intervient comme la 42^{ème} deuxième sur les 46 à l'échelle de notre continent.

Les évènements politiques survenus au début de l'année 2012 dans notre pays expliquent le retard que nous avons pris pour ce lancement.

Sous le leadership du président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ibrahim Boubacar Kéïta, le gouvernement du Mali reste convaincu qu'avec l'engagement de tous les acteurs, le Mali parviendra à défaut d'atteindre les OMD 4 et 5 à présenter un bilan plus qu'honorable en 2015.

Aussi, je saisis cette opportunité pour exprimer mes vifs remerciements aux responsables politiques et administratifs, aux Collectivités Territoriales, aux Partenaires bilatéraux et multilatéraux, aux ONG et Associations participatives et à tous les invités ici présents pour leur participation à cette cérémonie.

Avant de terminer, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'exprimer ma profonde gratitude à l'endroit du FNUAP pour son soutien financier au lancement de la CARMMA.

Je vous remercie de votre aimable attention